



Tour de la Meije Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **18-S116**
19-22 avril 2018

Accord préalable pour l'inscription : **Oui**

Nombre maximal de participants : **2**

1. Noms et coordonnées des organisateurs

Yann Le Bars, Remy Allier (Nous contacter via le KifaiKoi <https://www.clubalpin-idf.com/kifaikoi/>)

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^{er} jour	Villard d'Arène > Refuge Adèle Planchard	1500 m	
2 ^e jour	Refuge Adèle Planchard > Col de la Casse Déserte > Refuge du Promontoire	1000 m	1000 m
3 ^e jour	Refuge du Promontoire > Brèche de la Meije > Refuge de l'Aigle	700 m	700 m
4 ^e jour	Refuge de l'Aigle > Meije Orientale > glacier de l'Homme > Villard d'Arène	700 m	2200 m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes : 37410T

<http://www.skitour.fr/topos/grand-pic-de-la-meije,2121.html>

3. Caractéristiques de la course programmée

1. Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation	
Difficulté alpine	D
Conduite de course	3 skieur
Type de course	Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu	1500 m
Rythme d'ascension exigé	350 m/h

2. Particularités

Tour classique

3. Conditions d'hébergement

Refuges FFCAM

4. Participation aux frais

Petit déjeuner du samedi matin / 4 demi pensions / Dîner du mardi soir

4. Voyage : Train depuis Paris - Location de Voiture

Aller : Départ Paris Gare de Lyon pour Lyon le mercredi 18/04 à 20h59

Retour : Départ Lyon pour Paris Gare de Lyon le dimanche 22/04 à 22h04

5. Equipement individuel

5. Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir <http://www.clubalpin-idf.com/ski-montagne/#mat>

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.
L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

6. Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie

Matériel de glacier

7. Nourriture à emporter

4 vivres de courses

8. Documents administratifs nécessaires

Carte CAF, CI , espèces ou chèque pour le règlement des refuges

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum 3 jours avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.